



Vernaison, le 21 février 2024

CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 27 FEVRIER 2024
à 19 h 30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal du 19 décembre 2023

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1- FINANCES

1.1 Débat d'orientations budgétaires 2024

2 - URBANISME – AMENAGEMENT - CADRE DE VIE -

2.1 Communication du Rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service public de prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés – Métropole de Lyon

3 - CULTURE

3.1 Communication du rapport annuel 2023 concernant le service public « médiathèque »

4- ADMINISTRATION GENERALE / RESSOURCES HUMAINES

4.1 Approbation de la convention 2024 à intervenir entre l'association « Comité Social du Personnel de la Métropole Lyonnaise de ses collectivités territoriales et établissements publics » et la Commune de Vernaison

4.2 Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2025 – 2028 : lancement d'une procédure de consultation par le CDG69

4.3 Convention d'assistance à l'évaluation des risques professionnels et à leur intégration dans le document unique avec le CDG69

5 - QUESTIONS DIVERSES



Le Maire,
Julien VUILLEMARD



Mairie de Vernaison
24, place du 11 Nov. 1918 et du 8 Mai 1945
69390 Vernaison



04 72 30 50 00



mairie@vernaison.fr